

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES

Commissariat général au développement durable

La Défense, le 12/10/2022

Service de l'économie verte et solidaire
Sous-direction des entreprises
Bureau de la finance verte et de la RSE

Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents relatifs à l'enregistrement de la société ESMA au titre du règlement européen de systèmes de management environnemental (EMAS), pour son site situé à Paris (75012).

Au vu des résultats de l'enquête de conformité menée par les services du ministère, du rapport d'audit environnemental et de la déclaration environnementale validée par le vérificateur accrédité Dr Rainer, j'ai décidé de donner une suite favorable à la demande d'enregistrement au titre de la certification EMAS de la société ESMA, au titre de la qualité de sa démarche environnementale menée dans le cadre de ses activités.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la décision d'enregistrement EMAS, sous le numéro FR-000100, ainsi que le certificat EMAS correspondant.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Chef du service de l'économie verte et solidaire



Salvatore FERRAVALLE

Daniela HUPTEVA
Coordnatrice environnementale
ESMA
201-203 rue de Bercy
CS 80910
75589 Paris CEDEX 12